

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES COTEAUX ET LANDES DE GASCOGNE**

**Séance du 22 juillet 2020****Délibération n° 055 /2020**

NOMBRE DE MEMBRES	
En exercice	Présents
51	48
Votants : 49	

L'an deux mille vingt, le vingt-deux juillet, le Conseil Communautaire dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Salle des Sports de BOUGLON, sous la présidence de M. GIRARDI Raymond, Président.

DATE DE LA CONVOCATION
16.07.2020

**PRESENTS** : ADAM Jean-Pierre, ARMELLINI Audrey, ARZENTON Bernard, BALAGUER José, BARAT Alain, BERNADET Nicole, BEZOS Jean-Marie, BEZOS Jérémie, BOYANCE Jean-Louis, CARLES Marie-Françoise, CASTILLO Julie, CHOPIS Josiane, COLMAGRO Chrystel, DA COSTA-FREITAS Valérie, DARROUMAN Michel, DEJOIE-RUAULT Philippe, DOUCET Pascal, DUCASSE Laurent, DUPUY Aymeric, GALICHON Bruno, GARBAY Bruno, GIRARD Jocelyne, GIRARDI Raymond, GLORYS Jean-Paul, GOUYOU Jean-Marie, LAJUS Christophe, LAMOUREUX Denis, LASSUS Marjorie, LE JALLE Didier, MARQUET Gilbert, MASSIAS Bernard, MERLIN-CHABOT Christine, MOLINIE-PONTHOREAU Laëtitia, MONTIGNY-CAPIES Carole, MOURILLON-LEGLISE Sylvie, PATAACCONI Florian, PERROT Pierre (remplace GRANGE Pierre), PIAZZON Christiane, PICHON Gabriel, POLETTO Monique, PONS Jean-Marie, PONTHOREAU Michel, PROCEDES Lionel, RIVETTA-BOURRAS Françoise, ROBLIN Bertrand, ROMAN Dominique, TAVERNIER Bernard, THOLLON POMMEROL François,

**EXCUSES** : BOUSSUGE Sylvie (pouvoir donné à M. DUPUY Aymeric), DE BRITO Audrey, LAFARGUE Patrick

**SECRETAIRE DE SEANCE** : Chrystel COLMAGRO

**Présentation des délégations relevant des différentes Vice-présidences**

Vu la délibération n° 2020/034 du 10 juillet 2020 fixant le nombre de Vice-Présidents à 10.

Le Président présente les délégations relevant des différentes Vice-Présidences.

Le conseil communautaire sans avoir procédé à un vote

**INSTALLE** les commissions et les vice-Présidents délégués à ces commissions comme suit :

Agriculture, forêts et milieux naturels	M. GALICHON
Déchets ménagers et assimilés	M. PONTHOREAU
Voirie et services aux communes	Mme COLMAGRO
Budget, finances et équipements	M. MASSIAS
Urbanisme, foncier et patrimoine	M. PATAACCONI
Social, santé et couverture médicale	M. RUAULT
Associations, sports, culture et loisirs	Mme MERLIN – CHABOT
Environnement et GEMAPI	Mme CASTILLO
Enfance et petite enfance	M. DUPUY
Pays Val de Garonne Guyenne Gascogne	Mme GIRARD

**DONNE** pouvoir au Président pour prendre toute mesure d'exécution liée à la mise en œuvre de la présente délibération.

**PRÉCISE** que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de BORDEAUX dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État.

Fait et délibéré, les jours, mois et an ci-dessus. Au registre sont les signatures. Pour copie conforme.

A GREZET-CAVAGNAN, le 23 juillet 2020



Le Président,  
Raymond GIRARDI